

Communiqué de presse

Session cantonale des jeunes

Des jeunes porteurs de solutions à des problèmes de société

Les 11 et 12 mars, près de 80 jeunes âgé-e-s de 14 à 20 ans provenant de tout le canton ont débattu à Lausanne sur des sujets de société qui les concernent. Les propositions adoptées à l'issue de cette deuxième Session cantonale des jeunes ont été remises pour information au Bureau du Grand Conseil.

A la suite du bilan positif de la première édition de 2015 dressé par le DFJC, l'événement est reconduit en 2017. La deuxième Session cantonale des jeunes a donné la parole ce week-end à près de 80 jeunes âgé-e-s de 14 à 20 ans et provenant de toutes les régions du canton de Vaud, sur des enjeux de société actuels qui les concernent. Cette deuxième édition s'est ouverte samedi par un discours de Sylvie Podio, première vice-présidente du Grand Conseil. Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat en charge de la formation, de la jeunesse et de la culture, a clôt le week-end par un discours au cours duquel elle a félicité les jeunes pour leur participation active à la vie politique du canton.

Après avoir identifié des problèmes et des besoins dans plusieurs domaines – la vie nocturne, la gestion de son argent, l'avenir du canton et la vie privée sur internet – les jeunes participant-e-s ont pu échanger avec des député-e-s (PS, PLR, Verts, Vert'Libéral, PDC-Vaud Libre et UDC) et des expert-e-s, dans des ateliers, samedi. En séance plénière dans l'aula du Palais de Rumine ce dimanche, les jeunes ont débattu, amendé et adopté des propositions qu'ils ont remises à la première vice-présidente du Grand Conseil. Voici les principales propositions.

Aménager plus d'espaces de rencontres dans les communes

Constatant que les possibilités de rencontres se réduisent dans nos villes densifiées, les jeunes proposent aux autorités d'aménager des espaces favorisant les échanges entre habitants de différentes cultures, de différentes générations, et de différents niveaux socio-économiques. Ils sont très préoccupés par la qualité de vie dans leur quartier ou leur village. Ils souhaitent que le développement urbanistique soit pensé avec le souci de renforcer la cohésion sociale. Ils ajoutent que l'école devrait aménager deux heures mensuelles dans son programme pour traiter des enjeux de société sensibles qui vont faire l'avenir du canton.

Soutenir les parents face aux risques liés à l'utilisation des réseaux sociaux

Les jeunes participant-e-s s'inquiètent des risques liés à l'utilisation des réseaux sociaux et proposent de renforcer les cours d'informatique dès le plus jeune âge à l'école obligatoire, mais aussi d'apporter information et soutien aux parents qui sont souvent dépassés, selon eux, par les nouvelles technologies.



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne



Communiqué de presse

Pour une éducation financière à l'école

L'école obligatoire devrait, selon les participant-e-s, assurer une éducation financière dès le secondaire I (9-11^e Harmos) pour préparer tous les élèves à la gestion d'un budget, à remplir leur déclaration d'impôts, comprendre les mécanismes du petit crédit et diminuer ainsi les risques de surendettement plus tard. Par ailleurs, pour aider les jeunes à trouver des sources de revenu durant leur formation, l'Etat devrait encourager et soutenir les entreprises qui proposent des « petits jobs » pour les jeunes.

Des transports publics sécurisés entre 1h et 4h du jeudi au samedi

Les Noctambus et Bus pyjama devraient être développés entre 1h et 4h du matin du jeudi au samedi pour permettre aux jeunes noctambules de rentrer en toute sécurité à la maison, en particulier les jeunes filles qui expriment encore trop souvent des craintes à se déplacer dans l'espace public, la nuit. Par ailleurs, les jeunes se montrent également favorables à des offres alternatives pour les sorties nocturnes, telle que la mise à disposition de locaux pour des activités socio-culturelles, gérés par des jeunes adultes formés, pour des jeunes dès 14 ans qui ont souvent un tout petit budget pour les sorties et ne sont pas admis dans les bars et les clubs.

Cette deuxième édition de la Session cantonale des jeunes est organisée par le Service de protection de la jeunesse, en collaboration avec la Commission cantonale de jeunes (www.cdj-vaud.ch) qui a notamment choisi les thèmes et assumé la modération des débats. Il a pour but de valoriser les solutions émanant des jeunes pour répondre à des problèmes de société auxquels ils sont confrontés. L'objectif est également de donner une image positive de la politique aux jeunes et de leur offrir une expérience concrète de la participation à des processus politiques, pour lutter contre leur relatif abstentionnisme, relevé notamment après la votation du 9 février 2014.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 12 mars 2017

Renseignements complémentaires:

DFJC, Frédéric Cerchia, délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse, Service de protection de la jeunesse,

078 734 16 35, frederic.cerchia@vd.ch

Alexander Omuku, président de la Commission de jeunes, 078 815 40 54, alexomuku@hotmail.com.